RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Faculté
sciences et
ingénierie
Université
de Toulouse

LICENCE GÉNIE CIVIL

Génie civil
Génie de l'habitat

Offre de formation 2025-2026

LICENCE GÉNIE CIVIL

Génie civil (GC) - Génie de l'habitat (GH)

► Présentation générale

La formation en **Génie civil et Génie de l'habitat** a pour objectif de former les futurs cadres du Bâtiment et des Travaux Publics capables de concevoir des ouvrages énergétiquement plus sobres et à moindre impact environnemental car recyclables ou plus durables. Elle s'appuie sur de solides bases en matériaux, calcul des structures, énergétique et transferts thermiques.

Au niveau licence, la formation est généraliste et pluridisciplinaire ; elle est conçue pour une **poursuite d'études dans des masters de la spécialité**. Toutefois, les compétences transversales et préprofessionnelles acquises au cours de la formation peuvent permettre aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent une insertion dans le secteur au niveau licence.

Le parcours Génie civil a pour objectif principal de donner aux étudiants un socle de connaissances théoriques et disciplinaires en outils mathématiques et informatiques, calcul des structures de génie civil, matériaux de construction, fonctions et technologies des bâtiments et ouvrages d'art.

Le parcours Génie de l'habitat permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et progressivement un ensemble de connaissances disciplinaires dans différents domaines de l'énergétique du bâtiment tels que la thermique, l'acoustique, l'éclairage, et la qualité de l'air.

► Enseignements de spécialités recommandés (EdS)

› Première : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de l'ingénieur ;

› Terminale : Mathématiques, Physique-Chimie ou Sciences de l'ingénieur.

► Les points forts

› Formations fortement ancrées dans le milieu industriel.

› **Taux de poursuite d'études en master supérieur à 95 %.**

› Très bonne insertion professionnelle à l'issue des masters (90 %).

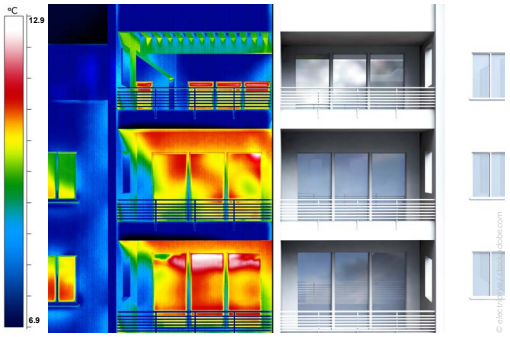

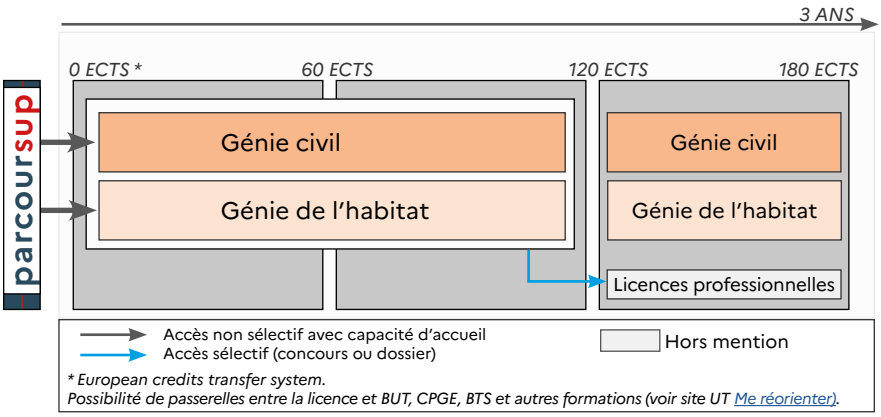

► Candidature

› Baccalauréat ou diplôme équivalent.

› **Candidature** sur la plateforme nationale *Parcoursup*.

› Une **réponse OUI SI via Parcoursup** rend obligatoire le suivi d'un parcours d'enseignements aménagés toutefois réalisable en trois ans.

► Inscriptions

› Après admission de votre candidature sur Parcoursup, vous devez effectuer votre inscription :

- **administrative** : en ligne sur le site de l'université *www.univ-tlse3.fr/candidatures-et-inscriptions/inscriptions* ;
- **pédagogique** *(Unité d'enseignement - UE)* : lors des séances de rentrée.

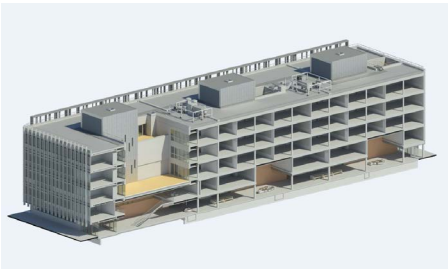

LICENCE GÉNIE CIVIL

► Progression dans le cursus

La licence Génie civil est constituée d'Unités d'enseignement (UE) obligatoires ou à choix, ces dernières permettant de compléter la formation par une ouverture vers d'autres champs disciplinaires ou d'acquérir des compétences transverses.

La validation d'une UE (moyenne des notes ≥ 10/20) permet l'acquisition de 3 ou 6 ECTS*, suivant le volume horaire de l'UE.

Le mode d'évaluation de toutes les UE est le contrôle continu intégral. Afin d'assurer une progression cohérente s'appuyant sur des bases solides, l'inscription à une UE de niveau supérieur n'est possible qu'après validation d'une ou plusieurs UE de niveau inférieur. En début de cursus, une UE non acquise pourra être « redoublée » dès le semestre suivant afin de ne pas trop ralentir la progression.

Le diplôme de licence est obtenu lorsque 180 ECTS, correspondant à l'un des parcours type de la mention, sont acquis. Les niveaux L1 et L2 sont validés lorsque 60 et 120 ECTS sont obtenus, parmi lesquels un nombre d'ECTS correspondant aux UE disciplinaires obligatoires.

› Les enseignements entre les deux parcours sont largement mutualisés et se différencient par des UE qui seront définies en fonction du parcours choisi.

› La mutualisation d'enseignement avec la mention Mécanique peut également permettre une réorientation vers cette dernière.

› L'accès aux parcours Génie civil et Génie de l'habitat est également possible sur dossier pour les titulaires d'une 2e année ou 3e année du BUT GCCD suivant l'avis de poursuite d'études.

› L'accès à 120 ECTS peut être proposé, sur dossier, aux autres BUT du domaine.

► Compétences visées par la formation

> Compétences communes aux deux parcours

› Analyser et synthétiser des données et les traduire sous forme mathématique en vue de leur exploitation.

› Identifier le rôle des différents acteurs dans tous les secteurs du Génie civil.

› Sélectionner les principales familles de matériaux en fonction de leurs caractéristiques et assurer leur mise en œuvre.

› Mobiliser les bases du BIM (Building information modeling) et celles du calcul scientifique afin de modéliser des structures simples en 2D et de les dimensionner.

› Utiliser en autonomie des techniques expérimentales courantes dans le domaine du Génie civil.

› Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

› Elaborer des programmes de calcul scientifique de base.

› Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique pour expliquer qualitativement les phénomènes simples mis en jeu dans un problème simple d'énergétique et dans son environnement.

› Réaliser des mesures et évaluer des données expérimentales de manière critique.

› Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.

► Stages et projets tutorés

› Organisation et gestion de projet au niveau L2 : travail en équipe sur un dossier réel.

› UE optionnelle au niveau L3 : stage de 4 semaines minimum ou projets tutorés issus de l'industrie ou des thématiques de recherche du laboratoire associé à la formation.

► La licence flexible

Les licences « flexibles » s'appuient sur un ensemble d'Unités d'enseignement (UE) obligatoires ou à choix permettant aux étudiants de s'inscrire dans un itinéraire permettant la validation de 180 ECTS*, sur une base de 60 ECTS par an. Le choix de l'itinéraire se fait en concertation étroite avec une direction des études et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant.

* **ECTS** *signifie European credits transfer system en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits en français. Les crédits sont calculés en fonction de la charge de travail (cours magistraux, travaux dirigés et pratiques, stages, travail personnel). Les crédits ECTS constituent un outil complémentaire au diplôme, qui facilite la mobilité des étudiants, d'un pays à un autre ou entre les établissements de l'enseignement supérieur.*

► Direction des études et enseignants référents

› La direction des études est constituée d'enseignants référents, de directeurs des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant, les équipes pédagogiques et l'administration.

› Le suivi individualisé des étudiants est assuré sous forme de permanences/rencontres organisées régulièrement par une équipe d'enseignants référents.

› L'étudiant signe, en début d'année, un contrat pédagogique de réussite, qui rassemble tous les aménagements et accompagnements prévus.

► Secteurs d'activité

> Bâtiment :

› structures ;
› enveloppes ;
› efficacité énergétique.

> Travaux publics :

› infrastructures routières ;
› ouvrages d'art ;
› réseaux.

► Métiers

> Bac + 3

› Technicien / technicienne.
› Assistant / assistante ingénieur.

> Bac + 5

› Ingénieur / ingénieure de bureau d'études ou de contrôle.
› Maître d'oeuvre.
› Expert / experte en diagnostic (matériaux et structures).

► Poursuite d'études en master

> Masters

Mentions de master possibles avec l'obtention d'une licence Génie civil, candidature sur dossier. Liste indicative (pour précisions, consulter le site UT).

› **Mention Génie civil, parcours :**
• Conception des ouvrages d'art et bâtiments ;
• Ingénierie de la durabilité : recherche et innovation pour les matériaux et structures ;
• Génie de l'habitat.

› **Mention Énergie, parcours :**
• Dynamique des fluides, énergétique et transferts.

› **Mention Mécanique, parcours :**
• Dynamique des fluides, énergétique et transferts ;
• Modélisation et simulation en mécanique et énergétique.

► En cours de cycle licence

> Bachelors universitaires de technologie

Candidature sur dossier.

› **BUT Génie civil construction durable, parcours :**
• Bureaux d'études conception ;
• Travaux bâtiments ;
• Travaux publics ;
• Réhabilitation et amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

› **BUT Gestion des entreprises et administrations, parcours :**
• Gestion, entrepreneuriat et management d'activités.

> UPSSITECH

Sur dossier et entretien après la L2.

› Génie civil et géosciences.

► Aménagements des études

Le Régime spécial d'études (RSE) permet, dans le cadre du contrat pédagogique et en accord avec le responsable de la formation, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et des modalités de contrôle des connaissances (sportif de haut niveau, statut étudiant artiste, étudiants salariés et autre situation, auditeur libre) *www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-formations/amenagement-des-etudes*.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou des examens *www.univ-tlse3.fr/accompagnement-des-publics-specifiques/handicap*.

► Les formations de l'UT sont également accessibles en reprise d'études ou VAE.

› Voir rubrique site web Valoriser les expériences : *www.univ-tlse3.fr/formation-continue-alternance/validation-des-acquis*.

► Partenariats industriels et recherche

Pour la licence, **les partenariats professionnels** se situent essentiellement au niveau régional ; ils consistent principalement en des interventions de professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics pour des conférences, des participations à des enseignements ou des présentations de leurs activités aux étudiants au travers de visites d'entreprises et de chantiers, d'entretien avec des professionnels ou de stages. L'ensemble de ces actions permet de renforcer la préprofessionnalisation de la formation.

>Au niveau recherche le laboratoire d'appui à la formation est le Laboratoire matériaux et durabilité des constructions (LMDC UPS/INSA – URU 3027). Ce laboratoire est en pointe au niveau national dans le domaine des matériaux de construction, sur des problématiques de durabilité, de développement durable (au travers du développement de nouveaux matériaux à faible impact carbone notamment) ; ces spécificités ont été introduites dans les enseignements afin de préparer de futurs cadres « éco-responsables ». Les sujets proposés dans le cadre du projet tutoré sont directement issus des thématiques de recherche développées dans le laboratoire. Certains étudiants choisissent également de faire le stage facultatif au sein du LMDC.

Responsable mention et parcours Génie civil
Thierry VIDAL
thierry.vidal@utoulouse.fr

Responsable parcours Génie de l'habitat
Sandra GALLEGO
sandra.gallego@utoulouse.fr

Site de la formation
www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/licence-mention-genie-civil

Faculté sciences et ingénierie (FSI)

Secrétariat pédagogique
Bâtiment U6 - Maison de la réussite en licence (MRL)
fsi-licence-meca-gc.secretariat@utoulouse.fr

Besoin de conseils sur votre projet de formation ou sur votre orientation ?
SCUIO-IP - Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'Insertion professionnelle
Bât. E4 - 272 allée Théodore Despeyrous - 31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr/lieux-de-ressources/etre-accueilli-au-scuio

Des questions sur vos démarches de candidature et d'inscription ?
Contactez le service de scolarité :
scolarite.inscriptions@utoulouse.fr

SCUIO-IP et équipes enseignantes
Mise à jour : juillet 2025

L'offre de formation est susceptible d'évolution. Consultez le site web.